

**BECOUBE**  
34, rue de Liège  
75008 PARIS

**CLAVEL AUDIT-ASSOCIÉS**  
72, boulevard de Strasbourg  
31000 TOULOUSE

---

**S.A. DON'T NOD ENTERTAINMENT**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA RÉDUCTION DE CAPITAL**

*Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2024*  
*7<sup>ème</sup> résolution*

---

**BECOUBE**  
34, rue de Liège  
75008 PARIS

**CLAVEL AUDIT-ASSOCIÉS**  
72, boulevard de Strasbourg  
31000 TOULOUSE

**S.A. DON'T NOD ENTERTAINMENT**

Siège social : parc du Pont de Flandre  
"Le Beauvaisis"  
11, rue de Cambrai  
75019 PARIS

*Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital*

*Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2024 - 7<sup>ème</sup> résolution*

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente Assemblée et sous réserve de l'adoption de la 6<sup>ème</sup> résolution, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital calculé au jour de la décision d'annulation, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité (6<sup>ème</sup> résolution).

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à PARIS et TOULOUSE, le 21 mai 2024

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE

CLAVEL AUDIT-ASSOCIÉS

Fabien BROVEDANI

Pierre-Émile CLAVEL